

## Formation Professionnelle «Vers un bâtiment responsable: RE 2020»

### **Public visé :**

Architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs, artisans.

### **Pré-requis :**

Connaissance de la RT2012 et/ou expérience professionnelle de chantier.

### **Objectifs :**

- Anticiper le passage de la RT2012 à la RE 2020
- Connaître les exigences énergétiques et environnementales d'un bâtiment
- Concevoir et construire un bâtiment bas carbone

### **Programme :**

#### **1. Passer d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale?**

- 1.1 La transition énergétique
- 1.2 Les impacts du secteur du bâtiment
- 1.3 L'expérimentation du label E+C- comme pilier de la future réglementation RT2020 – retour d'expérience

#### **2. Agir sur la performance énergétique du bâtiment**

- 2.1 Définition de la performance énergétique d'un bâtiment: de la RT2012 au bâtiment à énergie positive
- 2.2 Impact sur la performance de l'enveloppe du bâtiment.
- 2.3 Le choix des équipements et la production d'énergie renouvelable
- 2.4 Solutions pour gérer l'inconfort d'été
- 2.5 Etude de cas : Comment atteindre un bbio – 30%

#### **3. Agir sur l'empreinte carbone du bâtiment**

- 3.1 Le bilan carbone et l'analyse du cycle de vie du bâtiment
- 3.2 Les données environnementales (FDDES/PEP)
- 3.3 Le bilan carbone et les indicateurs de la RE 2020
- 3.4 Le choix des produits et l'impact sur l'émission des gaz à effet de serre
- 3.5 Etudes de cas

### **Moyens pédagogiques :**

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, Photos.
- Visualisation des systèmes constructifs et équipements sur la plateforme pédagogique.
  - Etudes de cas



### **Moyens d'évaluation :**

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous la forme d'un QCM en fin de formation.

### **Moyens Techniques :**

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Plateforme pédagogique « les systèmes constructifs »,
- Espace de documentation sur les matériaux.

### **Formateur :**

Martial CHEVALIER

### **Informations pratiques :**

Lieu : Centre de formation TY eco<sup>2</sup>-Zone Artisanale de la Touche-35890 BOURG DES COMPTES  
Ou  
selon programmation

Durée : 14 h (2 jours)

Tarifs : Gérants non-salariés -> FIFPL : 300€ HT et 360€ TTC  
Salariés -> OPCO EP : 350€ HT et 420€ TTC (Formation labellisée par la Branche Architecture)



*« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétence de la branche »*

